Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charcutier, veuillez visiter :
bpcharcutier.fr/annales-sujets-et-corriges

BP CHARCUTIER • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2007 • Code sujet : **BP/TER/EFOM PP07** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Le discours de Jules Ferry sur l’égalité de l’éducation** (4 questions) — **Page 3**
2. **L’égalité de l’éducation et le droit à l’éducation** (2 questions) — **Page 5**
3. **L’alphabétisation des adultes selon les régions et le sexe** (1 question) — **Page 6**
4. **Les enfants d’âge scolaire primaire non scolarisés** (4 questions) — **Page 7**
5. **La situation de l’éducation dans le monde** (1 question) — **Page 10**
6. **Le sida et les obstacles à la scolarisation en Afrique** (2 questions) — **Page 11**
7. **Une expérience de scolarisation des filles en Égypte** (2 questions) — **Page 12**
8. **Une campagne pour le droit à l’éducation pour tous** (2 questions) — **Page 13**
9. **Développer et illustrer la nécessité du droit à l’éducation pour tous** (1 question) — **Page 14**
10. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 15**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcharcutier.fr/assets/annales/bp-charcutier/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2007/BP Charcutier - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2007 - 1-Sujet.pdf

1. Le discours de Jules Ferry sur l’égalité de l’éducation

Le document est un extrait du discours prononcé par Jules Ferry en avril 1870, consacré à l’égalité de l’éducation. Il défend l’accès à l’instruction comme condition de l’égalité des droits et de la démocratie, et cherche à convaincre son auditoire.

Question 1. Quel thème Jules Ferry aborde-t-il dans son discours ?

Jules Ferry consacre son discours à l’égalité de l’éducation. Il aborde l’accès à l’instruction sans distinction de fortune et ses conséquences pour l’égalité des droits et la démocratie. Le thème est annoncé dès le début par le titre « De l’égalité de l’éducation ».

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le discours porte sur l’égalité de l’accès à l’éducation, quelle que soit l’origine sociale.

Question 2. Quelle thèse Jules Ferry défend-il ?

Ferry défend l’idée que l’égalité de l’éducation est possible et nécessaire. Sans elle, l’égalité des droits reste théorique, car l’instruction réservée aux plus fortunés perpétue les inégalités de naissance. Une telle société risque de revenir à un régime de castes et ne peut fonder une démocratie véritable.

> L’éducation doit être accessible à tous pour rendre l’égalité des droits réelle.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L’accès de tous à l’éducation est nécessaire à l’égalité réelle et à la démocratie.

Question 3. Identifiez et reformulez deux arguments qu’il développe pour justifier sa thèse.

Ferry justifie sa thèse par les conséquences sociales de l’inégalité scolaire et par le rôle de l’école dans la démocratie.

Argument	Reformulation
Égalité des droits	Quand l’instruction dépend de la fortune, les pauvres restent désavantagés et la société risque de se diviser en castes.
Démocratie et cohésion	Une école commune rapproche les enfants riches et pauvres et favorise des relations plus égalitaires entre les citoyens.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L’instruction réduit les inégalités de naissance et rapproche les citoyens.

Question 4. Citez deux procédés oratoires qui montrent que Jules Ferry implique son auditoire dans son discours.

Deux procédés montrent que Ferry associe directement son auditoire à son raisonnement :

- **Les interpellations directes :** il s'adresse aux « messieurs » et dit « je vous le demande ».
- **Les questions rhétoriques :** « savez-vous […] comment s'appelle […] cette situation extrême ? » et « je vous demande si, en réalité, dans la société actuelle, il n'y a plus de distinction de classes ? » Elles sollicitent l'attention et orientent la réflexion des auditeurs.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Interpellations directes et questions rhétoriques.

2. L’égalité de l’éducation et le droit à l’éducation

Le document 1 présente les arguments de Jules Ferry en faveur de l’égalité de l’éducation. Le document 2 reproduit l’article 26 de la Déclaration universelle des droits de l’homme, qui affirme le droit à l’éducation et en précise plusieurs principes.

Question 5. Quel est le point commun entre ces deux textes ?

Les deux textes défendent le principe d’un accès de tous à l’éducation et l’égalité devant l’instruction. Jules Ferry affirme que l’égalité de l’éducation est nécessaire à l’égalité réelle des droits et au fonctionnement d’une démocratie. L’article 26 de la Déclaration universelle des droits de l’homme reconnaît ce droit à chaque personne et précise que l’enseignement élémentaire doit être gratuit et obligatoire. Les deux textes s’opposent ainsi aux inégalités d’accès liées à la naissance ou à la fortune.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les deux textes affirment que l’accès de tous à l’éducation est essentiel à l’égalité et à la démocratie.

Question 6. Relevez une phrase du document 2 qui reprend, en partie, une des idées développées par Jules Ferry. Expliquez votre choix.

> « Toute personne a droit à l’éducation. »

Cette phrase reprend l’idée de Jules Ferry selon laquelle l’éducation ne doit pas dépendre de la fortune ou de la naissance. Il explique que réserver le savoir à certaines classes empêche l’égalité réelle des droits et menace la démocratie. L’article 26 affirme un droit universel qui répond à cette inégalité : chacun doit pouvoir accéder à l’éducation, indépendamment de son origine sociale.

✓ RÉPONSE À RETENIR

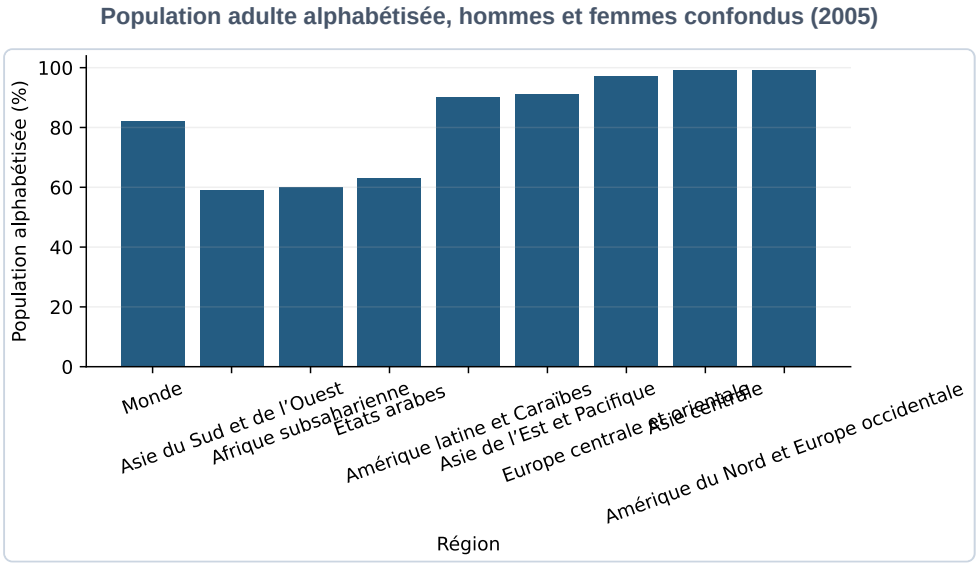
« Toute personne a droit à l’éducation. » Cette phrase reprend l’exigence d’un accès égal à l’instruction défendue par Jules Ferry.

3. L’alphabétisation des adultes selon les régions et le sexe

Le document 3 est un graphique de l’UNESCO présentant le pourcentage de la population adulte considérée comme alphabète dans différentes régions du monde. Il distingue les hommes, les femmes et l’ensemble de la population.

Question 7. Quels constats pouvez-vous faire à partir de l’observation de ce graphique ?

Le taux mondial d’alphabétisation des adultes atteint 82 % : 87 % chez les hommes et 77 % chez les femmes. Les contrastes entre régions sont nets. Le taux global est le plus faible en Asie du Sud et de l’Ouest (59 %) et en Afrique subsaharienne (60 %), contre 97 % en Europe centrale et orientale, et 99 % en Asie centrale ainsi qu’en Amérique du Nord et en Europe occidentale. Dans chaque région, le taux des femmes est inférieur à celui des hommes. L’écart est particulièrement marqué en Asie du Sud et de l’Ouest (70 % contre 46 %) et dans les États arabes (74 % contre 51 %).



✓ RÉPONSE À RETENIR

L’alphabétisation varie fortement selon les régions et reste moins élevée chez les femmes dans chacune d’elles.

4. Les enfants d’âge scolaire primaire non scolarisés

Le document 4 est un tableau de l’UNESCO présentant, par région, la population d’âge scolaire primaire et le nombre d’enfants non scolarisés, avec une répartition par sexe. Il sert à calculer des proportions, à représenter les résultats graphiquement et à analyser les écarts entre filles et garçons.

Question 8. Calculez la proportion d’enfants d’âge scolaire primaire non scolarisés à l’échelle de chaque pays ou territoire et à l’échelle mondiale.

La proportion s’obtient en divisant le nombre d’enfants non scolarisés par la population d’âge scolaire primaire, puis en multipliant par 100. Les effectifs étant tous exprimés en milliers, les unités s’annulent.

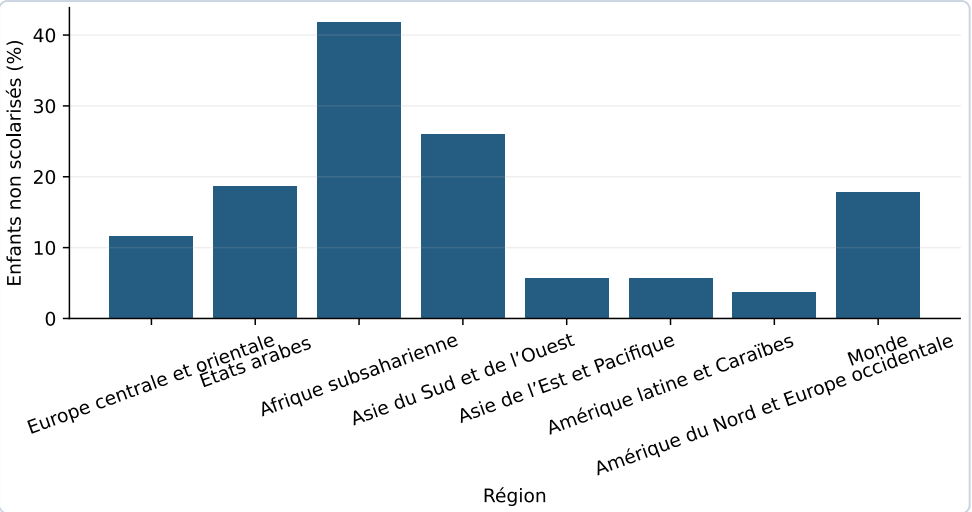
Région	Calcul	Proportion
Europe centrale et orientale	2 922 ÷ 24 998 × 100	11,69 %
États arabes	8 797 ÷ 47 116 × 100	18,67 %
Afrique subsaharienne	45 445 ÷ 108 767 × 100	41,78 %
Asie du Sud et de l’Ouest	42 294 ÷ 162 720 × 100	25,99 %
Asie de l’Est et Pacifique	10 029 ÷ 176 287 × 100	5,69 %
Amérique latine et Caraïbes	3 286 ÷ 58 064 × 100	5,66 %
Amérique du Nord et Europe occidentale	2 602 ÷ 70 595 × 100	3,69 %
Monde	115 375 ÷ 648 545 × 100	17,79 %

La proportion mondiale est proche de 18 %. Les taux régionaux varient fortement : ils sont particulièrement élevés en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et de l’Ouest, tandis qu’ils sont faibles en Amérique du Nord et en Europe occidentale. Il faut comparer ces proportions plutôt que les seuls nombres d’enfants, qui dépendent aussi de la taille de la population scolaire.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Europe centrale et orientale : 11,69 % ; États arabes : 18,67 % ; Afrique subsaharienne : 41,78 % ; Asie du Sud et de l’Ouest : 25,99 % ; Asie de l’Est et Pacifique : 5,69 % ; Amérique latine et Caraïbes : 5,66 % ; Amérique du Nord et Europe occidentale : 3,69 % ; monde : 17,79 %.

Question 9. Représentez graphiquement les résultats obtenus.

Le diagramme en barres représente les proportions calculées à la question précédente. Chaque barre correspond à une région ou au monde ; sa hauteur indique le pourcentage d’enfants non scolarisés. L’axe vertical est gradué en pourcentage. Les barres les plus élevées sont celles de l’Afrique subsaharienne et de l’Asie du Sud et de l’Ouest. Celles de l’Amérique latine et des Caraïbes et de l’Asie de l’Est et du Pacifique sont proches, autour de 5,7 %.



✓ RÉPONSE À RETENIR

Diagramme en barres : taux de non-scolarisation par région et pour le monde, de 3,69 % à 41,78 %.

Question 10. Comparez votre représentation graphique à celle du document 3. Que remarquez-vous ?

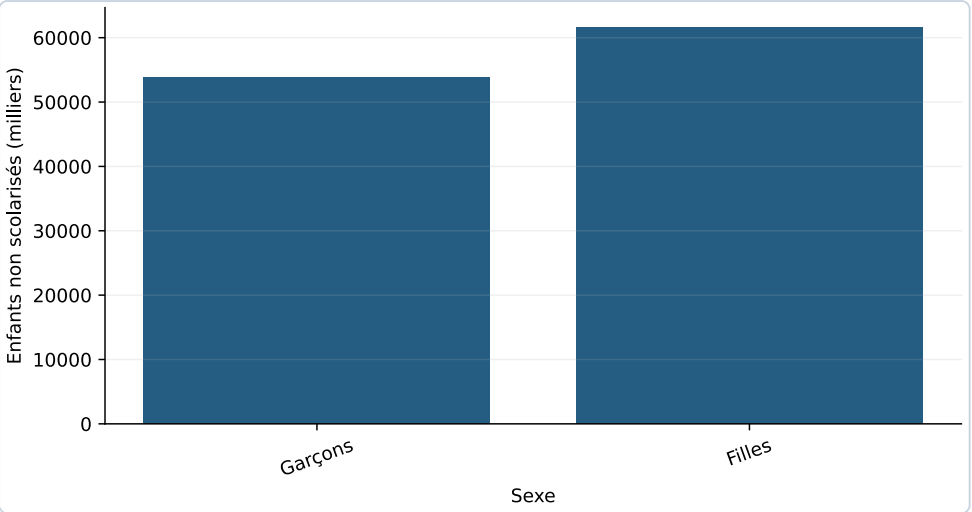
Les documents montrent une tendance générale inverse : les régions où la proportion d'adultes alphabètes est faible connaissent souvent une forte non-scolarisation des enfants. C'est particulièrement visible en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et de l'Ouest. À l'inverse, l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale associent une alphabétisation adulte élevée à un faible taux de non-scolarisation. La comparaison reste indicative : le document 3 porte sur des adultes et distingue les sexes, tandis que le document 4 mesure la non-scolarisation des enfants d'âge primaire.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Globalement, les régions moins alphabétisées chez les adultes présentent davantage d'enfants non scolarisés, malgré des indicateurs portant sur des populations différentes.

Question 11. Quelle information peut-on dégager de l'analyse de la répartition par sexe des enfants d'âge scolaire primaire non scolarisés ?

Le tableau montre qu'à l'échelle mondiale les filles sont plus nombreuses que les garçons parmi les enfants non scolarisés : 61 590 000 filles contre 53 784 000 garçons. Les filles sont majoritaires dans plusieurs régions, notamment les États arabes, l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud et de l'Ouest. La tendance s'inverse légèrement en Asie de l'Est et du Pacifique, en Amérique latine et aux Caraïbes, ainsi qu'en Amérique du Nord et en Europe occidentale. L'accès à l'école reste donc inégal selon le sexe, particulièrement dans certaines régions.



✓ RÉPONSE À RETENIR

Dans le monde, les filles sont majoritaires parmi les enfants non scolarisés : 61,59 millions, contre 53,784 millions de garçons.

5. La situation de l’éducation dans le monde

Les documents 3 et 4 présentent des données complémentaires sur l’éducation dans le monde. Le premier porte sur l’alphabétisation des adultes par région et par sexe, tandis que le second concerne les enfants d’âge scolaire primaire non scolarisés.

Question 12. En vous appuyant sur les informations apportées par ces deux documents, décrivez en quelques lignes la situation de l’éducation dans le monde.

Les documents montrent que l’accès à l’éducation demeure très inégal selon les régions et le sexe. Le document 3 indique que l’alphabétisation des adultes est particulièrement faible en Asie du Sud et de l’Ouest et en Afrique subsaharienne. Dans ces régions, les femmes sont moins souvent alphabétisées que les hommes. Le document 4 recense 115 375 milliers d’enfants non scolarisés dans le monde, surtout en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et de l’Ouest. À l’échelle mondiale, les filles sont plus nombreuses que les garçons parmi les enfants privés d’école.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’éducation reste inégalement accessible : l’analphabétisme et la non-scolarisation touchent particulièrement l’Afrique subsaharienne, l’Asie du Sud et de l’Ouest et les filles.

6. Le sida et les obstacles à la scolarisation en Afrique

L'article de Babette Stern présente l'éducation comme un levier pour aider l'Afrique à sortir de la misère et réduire la pauvreté. Il explique aussi les effets de l'épidémie du sida sur les enseignants, les familles et la scolarité des enfants.

Question 13. Les experts pensent que « c'est grâce à l'éducation que l'Afrique parviendra à sortir de la misère ». Comment pouvez-vous expliquer cette prise de position ?

Selon l'article, l'éducation donne aux enfants, particulièrement aux filles, des connaissances et de l'autonomie. Elle leur permet de contribuer au développement économique et politique de leur pays. Elle renforce aussi leur confiance en eux. À plus long terme, une mère instruite peut mieux choisir le moment de sa maternité et veiller à sa santé et à celle de son enfant. L'instruction améliore également l'hygiène et rend les actions de santé plus efficaces. En réduisant la pauvreté et en préparant une nouvelle génération à agir, l'éducation peut donc aider l'Afrique à sortir de la misère.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'éducation favorise l'autonomie, le développement du pays et une meilleure santé, contribuant ainsi à réduire la pauvreté.

Question 14. Pourquoi et comment l'épidémie du sida rend-elle plus difficile la scolarisation de tous les enfants africains d'âge primaire ?

Dans les pays où l'infection est très élevée, le sida réduit les moyens disponibles pour enseigner : des professeurs meurent ou sont trop malades pour travailler, et ils disparaissent plus vite qu'ils ne peuvent être formés. L'épidémie fragilise aussi les familles : des enfants perdent leurs parents et le soutien nécessaire pour aller à l'école. La pauvreté s'aggrave, ce qui compromet davantage la scolarisation. Enfin, l'article indique qu'un enfant scolarisé sur quatre quitte l'école avant d'avoir appris à lire et à écrire. Ces effets rendent l'objectif d'une scolarité primaire pour tous plus difficile à atteindre.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le sida prive les écoles d'enseignants et certains enfants du soutien familial nécessaire, tandis que la pauvreté et les abandons scolaires augmentent.

7. Une expérience de scolarisation des filles en Égypte

Le témoignage décrit l'ouverture d'écoles communautaires en Égypte et leurs effets sur les filles, les familles et le village de Beni Shara'an. Il présente les obstacles à la scolarisation ainsi que le rôle de la communauté, des pouvoirs publics et des organismes partenaires dans la réussite de l'initiative.

Question 15. D'après ce témoignage, quels peuvent être les freins à la scolarisation des enfants dans des pays comme l'Égypte ?

Le témoignage souligne des obstacles économiques, sociaux et matériels :

- Les enfants travaillent dans les champs, et certains agriculteurs craignent de perdre cette main-d'œuvre bon marché.
- Des préjugés dévalorisent l'instruction des filles, que certains adultes jugent inutile.
- Le manque d'écoles dans les villages éloignés limite l'accès à l'enseignement. L'analphabétisme des adultes peut aussi entretenir ces difficultés, même si le récit montre qu'il recule lorsque les enfants sont scolarisés.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Travail des enfants, dépendance à leur main-d'œuvre, préjugés contre l'instruction des filles et éloignement des écoles.

Question 16. Quels facteurs peuvent expliquer le succès de l'expérience égyptienne ?

Plusieurs facteurs se conjuguent. Des écoles communautaires, installées dans des locaux donnés par un habitant, rendent l'enseignement accessible au village. Les bénévoles, les parents et les habitants participent à leur fonctionnement, tandis que le gouvernement égyptien, l'UNICEF, des ONG et des organismes des Nations Unies coordonnent et soutiennent l'action. La priorité accordée à l'éducation des filles renforce cette mobilisation. Enfin, les bénéfices concrets de l'instruction, comme l'aide de Rawia à la comptabilité de son père, convainquent les familles et encouragent aussi les adultes à apprendre à lire et à écrire.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Écoles de proximité, mobilisation communautaire, soutien institutionnel et bénéfices visibles de l'instruction.

8. Une campagne pour le droit à l’éducation pour tous

Le document 7 est une affiche de la campagne d’Agir ici intitulée « Exclu(e)s de l’éducation », réalisée en partenariat avec Aide et Action et Solidarité laïque. Son visuel et ses textes dénoncent l’exclusion de l’éducation et appellent à envoyer des cartes postales aux décideurs.

Question 17. En vous appuyant sur le texte et le dessin de cette affiche, dégagez le ou les thèmes de cette campagne menée par l’association Agir.

Le slogan « Exclu(e)s de l’éducation » et la mention « campagne pour un droit à l’éducation pour tous » révèlent le thème central : l’exclusion scolaire et la défense de l’accès à l’instruction. Le dessin, qui montre des enfants dans un environnement scolaire, rend cette situation concrète et attire l’attention sur ceux qui restent privés d’éducation. L’affiche associe ainsi la dénonciation des obstacles à la scolarisation à la revendication d’un droit universel, sans distinction entre les enfants.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La campagne dénonce l’exclusion scolaire et défend le droit à l’éducation pour tous les enfants.

Question 18. Quel est l’objectif de cette campagne ?

L’affiche invite explicitement le public à participer en envoyant des cartes postales aux décideurs. Cette action vise à faire connaître la revendication du droit à l’éducation pour tous et à mobiliser les citoyens en faveur de cette cause. En sollicitant les responsables, la campagne cherche à les inciter à agir contre l’exclusion scolaire et à garantir l’accès à l’éducation.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Mobiliser les citoyens et inciter les décideurs à garantir le droit à l’éducation pour tous.

9. Développer et illustrer la nécessité du droit à l'éducation pour tous

La production écrite demande un développement organisé d'une trentaine de lignes sur le droit à l'éducation pour tous. Il faut en montrer la nécessité, évoquer les difficultés d'application dans le monde et les inégalités qu'elles créent, puis présenter des mesures prises pour y remédier et illustrer son propos par des exemples.

Question Développement. Sous la forme d'un développement organisé d'une trentaine de lignes, montrez la nécessité du droit à l'éducation pour tous. Évoquez également les difficultés que rencontre son application dans le monde, les inégalités qu'elles créent et les mesures prises pour y remédier. Illustrez votre propos d'exemples.

Introduction. L'éducation est un droit fondamental : elle favorise l'autonomie, l'accès aux droits et la participation démocratique. Jules Ferry y voit une condition de l'égalité réelle.

Des inégalités persistantes. Le document 4 dénombre 115,375 millions d'enfants non scolarisés, dont 61,590 millions de filles. Pauvreté, travail des enfants et préjugés freinent la scolarisation. En Afrique subsaharienne, le sida emporte des enseignants et prive des orphelins de soutien.

Des solutions. Cette exclusion entretient la pauvreté, tandis que l'éducation favorise aussi la santé. La Déclaration universelle affirme le droit à l'éducation et la gratuité du primaire. En Égypte, des écoles communautaires ouvertes avec l'UNICEF et les habitants ont permis aux filles d'étudier. Rawia aide désormais son père à tenir les comptes de sa boutique.

Conclusion. Garantir l'école à tous, surtout aux filles et aux plus pauvres, est indispensable pour réduire les inégalités et permettre à chacun de contribuer à l'avenir de sa société.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Garantir l'accès à l'éducation pour tous est essentiel pour réduire les inégalités, combattre la pauvreté et favoriser l'autonomie.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2007)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de BP tertiaire, session Printemps 2007, porte le code BP/TER/EFOM PP07 et dure trois heures, coefficient 3. Consacrée au droit à l'éducation, elle s'appuie sur un discours de Jules Ferry, des textes juridiques, des données de l'UNESCO, un témoignage et une affiche. Elle évalue la compréhension, l'analyse documentaire, le calcul de proportions, la représentation graphique et l'expression écrite organisée.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une proportion se calcule en divisant l'effectif étudié par l'effectif de référence, puis en multipliant le résultat par 100.
- L'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme affirme le droit à l'éducation et prévoit la gratuité de l'enseignement élémentaire et fondamental.
- Pour lire un graphique, repérez son titre, sa légende, ses unités, ses axes et les catégories comparées.
- Un développement organisé présente une idée directrice, des arguments ordonnés et des exemples pertinents en réponse à la consigne.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour chaque calcul, choisissez le bon effectif de référence, écrivez la formule et indiquez le résultat en pourcentage.
- Pour le graphique, vérifiez les axes, les unités, l'échelle, le titre et la lisibilité des catégories.
- En comparant les documents, appuyez-vous sur des données précises et distinguez alphabétisation et fréquentation scolaire.
- Dans le développement, traitez toutes les dimensions demandées, organisez les idées et illustrez-les par des exemples.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la proportion d'enfants non scolarisés dans une région ?

Divisez le nombre d'enfants non scolarisés par la population d'âge scolaire de la région, puis multipliez par 100. Utilisez les valeurs dans la même unité et indiquez le résultat en pourcentage.

Q : Comment comparer les données des documents 3 et 4 ?

Repérez les régions et les catégories que les documents permettent de rapprocher. Le document 3 porte sur l'alphabétisation des adultes, tandis que le document 4 concerne les enfants non scolarisés : comparez les tendances sans confondre ces indicateurs.

Q : Comment organiser mon temps pour cette épreuve de trois heures ?

Répartissez le temps entre les questions documentaires et le développement, qui vaut 25 points. Réservez du temps aux calculs et au graphique, puis gardez quelques minutes pour relire vos réponses et vérifier la rédaction.

Q : Que faut-il soigner pour répondre aux critères d'évaluation ?

Répondez précisément à chaque consigne, justifiez vos constats à partir des documents et rédigez toutes vos réponses. Pour le développement, respectez la longueur indicative, traitez chaque aspect demandé et utilisez des exemples pertinents.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcharcutier.fr/assets/annales/bp-charcutier/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2007/BP Charcutier - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2007 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Charcutier : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.